



DEUTSCH-  
FRANZÖSISCHER  
BÜRGERFONDS  
FONDS CITOYEN  
FRANCO-ALLEMAND



## Appel à projets

« Démocratie & vivre-ensemble »

8 septembre – 8 octobre 2021

La démocratie ne va pas de soi : c'est ce que nous rappelle la Journée internationale de la démocratie, célébrée le 15 septembre et lancée par les Nations Unies en 2007. Pour qu'elle fonctionne, elle a besoin de nous : de personnes qui se mobilisent, qui défendent ses valeurs, qui vont voter et se font élire, qui s'engagent, s'informent et informent les autres. Notre système démocratique et nos libertés peuvent être menacés plus rapidement qu'on ne se l'imagine – il suffit de jeter un simple coup d'œil dans un manuel d'histoire ou, même aujourd'hui encore, dans la presse quotidienne. La France et l'Allemagne sont confrontées à des défis en partie similaires mais aussi différents. C'est pourquoi cet échange est fondamental: afin de mieux comprendre les évolutions dans chaque pays – en particulier pendant les campagnes électorales, apprendre les uns des autres et chercher ensemble des solutions.

### Qui peut participer à l'appel à projets ?

Toutes les personnes déjà actives dans le domaine franco-allemand peuvent participer – mais également celles qui désirent s'associer autour d'un engagement commun pour la démocratie, expérimenter une première fois des actions transfrontalières et s'orienter vers l'Allemagne :

- Associations, comités de jumelage
- Acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Communes et collectivités territoriales
- Fondations
- Institutions scientifiques
- Initiatives citoyennes et groupes informels (à partir de 3 personnes)
- Centres de formation

### Quels sont les frais couverts ?

Les projets pour l'appel à projets sont soutenus dans la **catégorie 1 avec des subventions allant jusqu'à 5 000 €**. Jusqu'à 80% des frais peuvent être financés, p. ex. le voyage (trajets aller et retour), le séjour, l'organisation, le matériel, des formations ou des honoraires.



### Comment peut-on participer à l'appel à projets ?

Vous avez une idée, un programme et un budget, un groupe cible et peut-être même une organisation partenaire ?

Vous pouvez déposer votre demande de subvention sur notre [plateforme en ligne](#) au plus tard le **8 août 2021**.\* [Ici, nous vous expliquons les quelques informations dont vous avez besoin.](#)

Vous recevrez au plus tard le **23 août 2021** une confirmation ou un refus. 75 % du montant de la somme attribuée sont versés avant le début du projet.

Les projets et les actions auront lieu **entre le 8 septembre et le 8 octobre 2021**.

**Au plus tard 2 mois après la fin du projet**, vous devez nous remettre un rapport et le décompte.

Les 25 % restants de la somme attribuée seront versés selon les coûts réels survenus et après traitement du décompte.

### Quels sont les projets qui peuvent être soutenus dans le cadre de l'appel à projets ?

Les actions et les projets – **sur place ou en ligne** – qui permettent des échanges avec le pays voisin, ont pour thème la démocratie et le vivre-ensemble et qui soulignent le caractère franco-allemand de l'engagement commun.

**Autres conditions :** les projets doivent ...

- avoir lieu entre le 8 septembre et le 8 octobre 2021.
- obtenir au moins 30 points selon les critères d'évaluation : il y a en tout 11 critères de sélection donnant chacun lieu à une attribution de 10 points maximum. [Vous pouvez en apprendre davantage dans les Directives de subvention du Fonds citoyen.](#)
- être visibles le plus possible afin de sensibiliser le plus grand nombre à la rencontre du pays voisin et aux valeurs démocratiques. Vous pouvez trouver des conseils et du matériel pour la communication dans notre [kit de communication](#).

**Les projets qui ne peuvent pas être soutenus sont ceux qui**

- n'ont pas obtenu le nombre minimum de points selon les critères d'évaluation,
- sont des projets de partis politiques ou s'inscrivant dans une démarche de campagne électorale,
- sont destinés uniquement aux enfants et aux jeunes (par ex. des projets scolaires). Pour les projets destinés aux jeunes, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), en association avec l'agence allemande pour l'éducation citoyenne (bpb), a lancé son propre [appel à projets](#), intitulé « La démocratie : c'est pour aujourd'hui ! ».

Deutsch-Französischer Bürgerfonds

Umgesetzt vom DFJW

Molkenmarkt 1 • 10179 Berlin • tél +49 30 288 757 82  
[info@buergerfonds.eu](mailto:info@buergerfonds.eu) • [buergerfonds.eu](http://buergerfonds.eu)

Fonds citoyen franco-allemand

Mis en œuvre par l'OFAJ

51 rue de l'Amiral Mouchez • 75013 Paris • tél +33 1 40 78 18 82  
[info@fondscitoyen.eu](mailto:info@fondscitoyen.eu) • [fondscitoyen.eu](http://fondscitoyen.eu)